

COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FOOTBALL DIVERSIFIE Réunion du 18 Avril 2018

Procès-Verbal n° 31

<u>Présents</u>: Monsieur Christian TOURNIER

Messieurs Claude BERIAC – François IRLA - Jean Claude SCHMITT

Excusés: Madame Agnès IRLA - André Gilles REALLAND

Le Procès-Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE

LISTE DES MATCHS REPORTES des 2 SECTEURS

Pour voir la liste des matchs (Coupes et Championnats) reportés : CLIQUEZ ICI

Compétitions Secteur MIDI-PYRENEES

AMENDES DIVERSES

Annexe 5 – Dispositions Financières – Amendes Diverses

Challenge Régional - FOOTBALL ENTREPRISE

- Match A.S.RSC / AS MATRA du 16.04.18. Mail du club A.S MATRA Mr BEAULIEU Brice en date du 16.04.18.
- ⇒ La Commission enregistre le FORFAIT de l'équipe de l'A.S MATRA Amende 100 €uros

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.O.

Le Secrétaire de Séance François IRLA Le Président Christian TOURNIER